Département des Côtes-d'Armor
Mairie
1 rue de la Mairie
PLOURAC'H
22160
Tél : 02.96.45.02.94.

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 022-212202311-20260322-2026032207-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PLOURAC'H – n° 07

Séance du : 22 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux du mois de mars à quatorze heures, le conseil municipal de la commune de PLOURAC'H s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, dûment convoqué le seize mars deux mil vingt-six, sous la présidence de Monsieur Yannick LARVOR, Maire.

Présents : Yannick LARVOR, Claude CARIO, Véronique DILASSER, Jean-Pierre GUILLERM, Lynda OUALI, Philippe LE GUILCHER, Corinne LOZAC'H, Aurélien FER, Huguette LARHANTEC et Alain LE COANT.
Absente : Marie-Amélie PONS donne pouvoir à Corinne LOZAC'H
Secrétaire de séance : Aurélien FER

2026 - 03 22 07

OBJET : Désignation des membres de la Commission d'appel d'offres

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de procéder à l'élection des membres de la Commission d'appel d'offres. Cette commission, assistée du Receveur Municipal, d'un représentant de la Direction Départementale de la Protection des Populations, de personnes particulièrement compétentes, sera chargée de l'ouverture des plis de tous les marchés qui pourront être passés dans l'avenir.

Monsieur le Maire précise que cette commission doit être composée de trois membres titulaires et de trois suppléants, le Maire en étant automatiquement Président.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, élit à l'unanimité comme membres de la commission d'appel d'offres : Président : le Maire : Yannick Larvor

Délégués Titulaires :	Délégués Suppléants :
Philippe LE GUILCHER	Claude CARIO
Corinne LOZAC'H	Aurélien FER
Jean-Pierre GUILLERM	Alain LE COANT

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
et ont signé tous les membres présents.

Pour expédition conforme,
Le Maire